

DIRECTEUR DES SERVICES DES GREFFES JUDICIAIRES

CONCOURS EXTERNE			<i>i-EPrépa</i>
Ouverture inscriptions : mi-septembre Clôture des inscriptions : mi-octobre Début décembre (épreuves écrites) Mi-mars - fin mars (épreuves orales)			
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
<u>Option n° 1</u> : Composition sur un sujet portant sur les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels du monde contemporain. <u>Option n° 2</u> : Note de synthèse à partir de documents se rapportant à des problèmes généraux d'ordre juridique ou administratif.	4 (note < 5 éliminatoire)	4H	Culture générale/ Politiques publiques <i>Ou</i> Droit public/Note de synthèse concours filière justice-sécurité
Epreuve constituée de questions à réponse courte (QRC) portant sur la procédure civile et prud'homale, la procédure pénale, l'organisation judiciaire et la gestion des ressources humaines	4 (note < 5 éliminatoire)	4H	Civil Pénal (pas d'exercice type mairs ressources)
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury visant à évaluer les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète notamment sous forme de questions portant sur des mises en situation. L'entretien débute par un exposé par le candidat de son parcours et de sa motivation à partir de la fiche de renseignement préalablement remplie par le candidat	5 (note < 5 éliminatoire)	30 mn dont 5 mn d'exposé	Admission autres concours filière justice-sécurité
Interrogation orale au choix du candidat sur l'une des matières suivantes : a) finances publiques b) droit de la fonction publique	3 (note < 5 éliminatoire)	15 mn préparation + 15 mn oral	Admission autres concours filière justice-sécurité